

Le

Mensuel
d'informations
locales
et municipales
de Domont

Domontois



Retrouvez toutes les informations sur le site internet : www.domont.fr

N° 216 - mai 2016

SOMMAIRE

> Actualité

Bureau de Poste :
fermeture
pour rénovation



Page 4

> Éducation

NAP : que font-ils
pendant l'heure du midi ?



Page 6

> Retour sur...

Commémoration
du 8 mai



Page 11

RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DE DOMONT SANS AUGMENTER LES IMPÔTS

Pages 2 et 3



TEMPS FORTS

Vendredi 27 mai

Fête des Voisins

Venez passer une soirée conviviale et faire la fête avec votre voisinage. Bonne humeur et partage au programme, à l'occasion de cet événement très apprécié des Domontois.

Inscription auprès du service animation :
Tél : 01 39 35 56 16



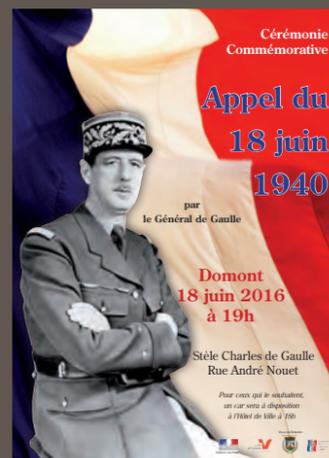
Page 4

Samedi 18 juin

Commémoration de l'Appel du 18 juin 1940

76^{ème} anniversaire de l'appel lancé depuis Londres par le Général de Gaulle. Domont accueillera cette année la cérémonie départementale officielle.

19h - Stèle Charles de Gaulle
Renseignements : 01 39 35 56 16

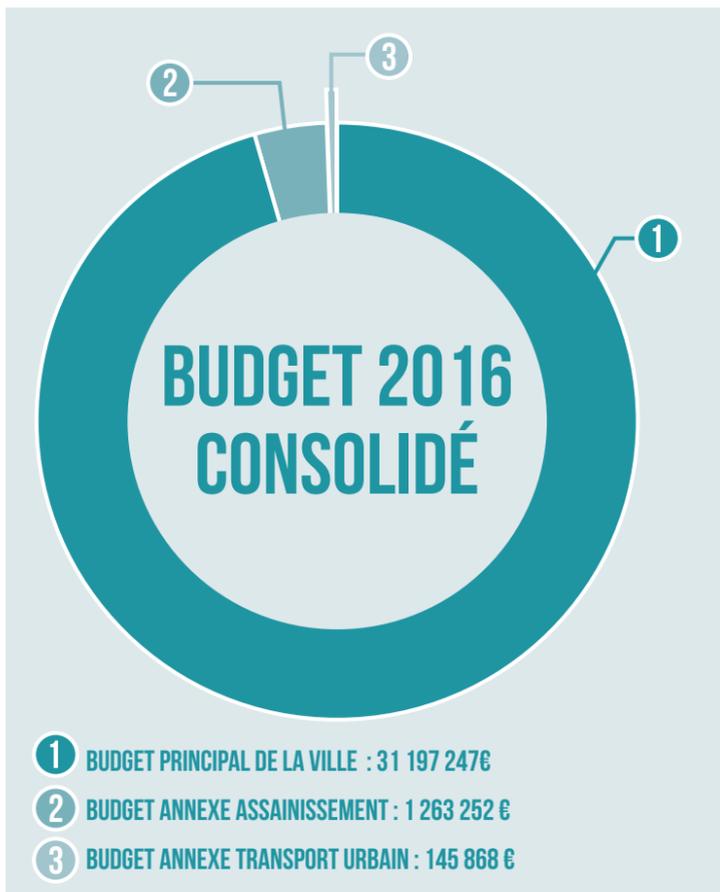


Page 12

Renforcer l'attractivité de Domont sans augmenter les impôts

C'est l'une des décisions les plus importantes de la gestion municipale : le budget primitif 2016 a été voté le 14 avril dernier. Le budget global s'équilibre à hauteur de 31 197 247 € dont 17 708 720 € de dépenses de fonctionnement et 13 488 527 € en dépenses d'investissement.

Dans un contexte général difficile pour les communes confrontées à de sérieuses baisses de dotations de l'État, la Ville de Domont maintiendra son niveau de services tout en préservant de solides marges de manœuvre pour l'investissement.



4 POINTS CLÉS À RETENIR

• HAUSSE DES TAUX D'IMPOSITION COMMUNAUX : 0 %

Pour la dix-neuvième année consécutive, un record, les taux de la taxe d'habitation et des taxes foncières restent inchangés.

Concernant la taxe d'habitation avec un taux de 14,57 %, Domont se situe dans la moyenne basse des autres villes du Val d'Oise (12^e sur 34 villes en partant du taux le plus bas).

Concernant la taxe foncière avec un taux de 13,38 %, Domont affiche l'un des plus faibles taux d'imposition du Val d'Oise, seconde juste derrière Enghien-les-Bains.

• DÉPENSES DE PERSONNEL STABLES

9 747 041 € de charges de personnel ont été budgétisées en 2016. Un budget en légère baisse de - 0,94 % par rapport au budget primitif 2015.

La Ville emploie actuellement 313 agents, dont 248 en équivalent temps plein. On compte en effet de nombreux emplois à temps non-complet ou en vacances, notamment dans le domaine éducatif.

L'effectif global des services a tendance à baisser, mais des efforts de réorganisation ont permis de maintenir le même niveau de service et de faire face à la réforme des rythmes scolaires.

• ENDETTEMENT MAÎTRISÉ

À la fin de 2015, l'encours de la dette de Domont était de 17 056 000 € répartis sur 22 emprunts d'une durée de vie résiduelle de 15 ans et 2 mois. Le taux moyen est correct : 2,78 %, la ville n'étant pas confrontée à des problèmes d'emprunts dits « toxiques ».

Sur la durée, la tendance est à la réduction de l'endettement : la dette par habitant est passée de 1 164 € en 2012 à 1 101 € en 2015 et la tendance se confirme en 2016.

• AUTOFINANCEMENT STABLE

L'autofinancement est la différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement, auquel sont ajoutées les dotations aux amortissements. Il s'élèvera à 1 946 762 € en 2016 et permettra de rembourser notamment, comme c'est la règle, le capital des emprunts.

LES PRINCIPALES RECETTES



IMPÔTS ET TAXES : 8 026 825 €



ATTRIBUTION DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION : 1 344 067 €



PRODUITS DES SERVICES (PÉRISCOLAIRE, RESTAURATION MUNICIPALE, REDEVANCES, SERVICES SOCIAUX...) : 1 910 209 €



DOTATIONS ET SUBVENTIONS : 3 923 167 €



CESSIONS DE TERRAINS OU BÂTIMENTS : 2 925 000 €



SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT : 1 101 083 € (HORS RESTES À RÉALISER)



EMPRUNTS : 1 500 000 € (HORS RESTES À RÉALISER)

ET AUSSI :
LOYERS, RECETTES DIVERSES : 141 088 €
COMPENSATIONS DE LA TVA : 497 000 €

LES PRINCIPALES DÉPENSES



CHARGES GÉNÉRALES (EAU, ÉNERGIE, COMBUSTIBLES, ASSURANCES, FOURNITURES, CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES, ENTRETIEN DES BÂTIMENTS ET VOIRIES, FÊTES ET CÉRÉMONIES, PUBLICATIONS, FRAIS DE POSTE ET TÉLÉCOMMUNICATIONS, FRAIS DE NETTOYAGE, TAXES...) : 4 255 858 €



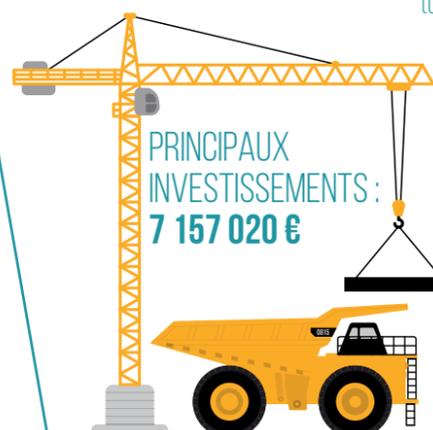
CHARGES DE PERSONNEL : 9 747 041 €



SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS : 350 012 €



REMBOURSEMENT DES EMPRUNTS (CAPITAL ET INTÉRÊTS) : 1 795 000 €



PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS : 7 157 020 €

ET AUSSI :
CHARGES DE GESTION COURANTE : 531 418 €
SUBVENTION AU CCAS : 117 200 €

LA PAROLE À LAURENT GUIDI, MAIRE-ADJOINT DÉLÉGUÉ AUX FINANCES COMMUNALES, AUX RESSOURCES HUMAINES ET AUX MARCHÉS PUBLICS



On a beaucoup entendu parler, ces derniers mois, des difficultés budgétaires des communes et de la grogne des élus locaux face à la baisse des dotations décidée par l'État. Quelle est la situation à Domont ?

Il faut tout d'abord rappeler que l'état a décidé 50 milliards d'euros d'économies sur ses dépenses il y a quatre ans, dont 11 milliards prélevés sur les dotations attribuées aux collectivités territoriales, notamment les communes et les départements. L'impact de cette mesure est très significatif : la commune de Domont a perdu 853 471 € de recettes de dotations et d'allocations diverses de 2012 à 2016. Il faut rappeler que ces dotations ne sont pas des cadeaux octroyés aux communes car elles avaient été créées, dès leur origine au début des années soixante, pour compenser des transferts de compétences et garantir aux communes des moyens d'investissement. Le Gouvernement aurait dû s'en souvenir.

Pourtant, vous parvenez, cette année encore, à boucler ce budget sans augmenter les taux d'imposition communaux. Comment y parvenez-vous ?

D'abord grâce à une grande rigueur de gestion, ensuite grâce à la dynamique enclenchée par la ville en matière de construction de logements. Ce développement porte aujourd'hui ses fruits puisque de 2012 à 2016, cette dynamique a permis d'apporter près de 595 000 € de recettes nouvelles qui ont partiellement compensé les baisses de dotations. Malgré cela, la perte de recettes est bien réelle et s'établit à près de 100 000 €. Pour compenser cette somme, il faudrait augmenter les taux de la taxe d'habitation et des taxes foncières d'environ 5 %.

Quel est l'impact de cette baisse de dotation finalement ?

Elle réduit surtout les marges de manœuvre de la ville en matière d'investissement. À l'échelle d'un mandat de six ans, cette diminution de dotation nous coûte le prix de la réfection de plusieurs rues par exemple. Ce n'est pas négligeable. Toutes les économies possibles sur le fonctionnement et les dépenses de personnel ont par ailleurs été réalisées et nous avons dû faire face à de nouvelles dépenses comme la réforme des rythmes scolaires qui a compliqué la donne. Mais nous avons un cap, et nous nous y tenons.

Quelles sont les grandes orientations de ce budget 2016 ?

Il s'inscrit dans la continuité d'une culture de maîtrise des dépenses courantes profondément ancrée dans les habitudes des services municipaux. L'autre priorité, c'est de contenir le niveau de l'encours de la dette. Enfin, nous devons maintenir un bon niveau d'autofinancement pour assurer une programmation pluriannuelle des investissements et la réalisation de nos projets. Mais notre principale priorité demeure, cette année encore, le maintien d'un service public de qualité à l'écoute des Domontois.

Un mot sur les principaux investissements de 2016 ?

Nous allons cette année engager la réhabilitation de la Place de la République et la création du nouvel accueil de loisirs dans l'ancien Carmel. 2016 sera également marquée par le démarrage du projet d'aménagement du cœur de ville et le lancement de l'opération d'extension de la Maison de la petite enfance. Des investissements sont également prévus pour améliorer les services numériques autour d'un nouveau site Internet et de services en ligne. Nous resterons dans le bon rythme pour que les projets et engagements de la mandature soient tenus et achevés avant 2020.

LES CONTRAINTES BUDGÉTAIRES EN 2 CHIFFRES

850 000 € : c'est le montant des baisses de dotation et allocations versées à la commune de 2012 à 2016.

194 000 € : c'est le montant estimé que la ville devra verser au titre du fonds de compensation des ressources intercommunales et communales en 2016. Une dépense imposée en nette augmentation par rapport à 2015 (147 700 €).

DOMONT À BUDGETS COMPARÉS

Pour évaluer la structure du budget de la ville, une comparaison avec les communes de même taille s'impose.

Bilan : un haut niveau de service public avec des recettes (produits des impôts et services) en deçà de la moyenne

PRODUIT DES IMPÔTS PAR HABITANT



PRODUITS DES SERVICES PAR HABITANT



CHARGES DE FONCTIONNEMENT PAR HABITANT



CHARGES DE PERSONNEL PAR HABITANT



REMBOURSEMENT DE LA DETTE EN ANNUITÉ (CAPITAL + INTÉRÊTS) PAR HABITANT (PAR AN)



■ DOMONT
■ MOYENNE DE LA STRATE

7 157 020 € D'INVESTISSEMENTS POUR ÉQUIPER, DÉVELOPPER, ENTREtenir ET RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DE DOMONT

2 455 918 € pour l'entretien de la voirie

- Frais d'études et de maîtrise d'œuvre
- Lancement de l'opération cœur de ville (1^{ère} tranche)
- Mise en accessibilité des arrêts de bus
- Viabilisation du futur lotissement des Coquelicots
- Aménagements de la rue d'Ombrevail
- Enfouissement des lignes place de la République et rue Pasteur
- Requalification de la place de la République
- Remplacement de signalétique et mobilier urbain



Place de la République

960 100 € pour l'entretien des bâtiments communaux

- Réaménagement du Carmel (futur accueil de loisirs - 1^{ère} tranche : mise aux normes)
- Frais d'études et de maîtrise d'œuvre (dont projet d'extension de la Maison de la Petite Enfance)
- Démolition de l'ancien centre de loisirs des Coquelicots devenu vétuste
- Mises aux normes électricité/sécurité incendie
- Travaux d'entretiens et d'accessibilité divers : centre Georges Brassens, église, Salles des Tournesols, épicerie solidaire, salle Victor Basch, médiathèque, Maison de la Petite Enfance...

399 978 € pour l'équipement des services

- Mobilier et équipements pour les écoles
- Mobilier administration générale
- Équipements pour le service jeunesse
- Mobilier pour la médiathèque
- Mobilier pour la Maison de la Petite Enfance
- Équipements pour l'animation
- Entretien, renouvellement du matériel et développement informatique (refonte du site internet, évolution des logiciels des services, paiement en ligne)
- Équipement pour la restauration municipale
- Équipements pour la police municipale
- Matériel, outillage, véhicules pour les services techniques
- Équipements pour les fêtes et cérémonies
- Fournitures diverses



Réaménagement du centre Charles de Gaulle



Remplacements des chalets dans les écoles

191 220 € pour l'entretien des espaces publics et espaces verts

- Décoration et aménagement des espaces verts
- Travaux de clôture
- Aires de jeux et cours d'écoles
- Mobilier de parcs et d'espaces verts
- Terrain multisports des Grands Jardins
- Parc de la Mairie (dont plantation d'un séquoia)
- Signalétique au cimetière
- Acquisition de véhicule de propreté et d'outils



Parc de l'Hôtel de Ville

2 449 702 € pour l'acquisition de terrains

- Ancien Carmel (paiement du solde)
- Anciens locaux de la CPAM (paiement du solde)
- Terrains pour l'aménagement urbain de la zone 3 AU « Ru de Vaux d'Ezanville », route de Domont (Zone de la nouvelle clinique)...
- Divers terrains et parcelles dans le cadre de projets d'urbanisme à l'étude

700 100 € pour l'entretien des écoles

- Jean Moulin: 51 900 €
- Louis Pasteur: 261 000 €
- Charles de Gaulle: 117 200 €
- Pierre Brossolette: 187 000 €
- Accueil de loisirs Jean Moulin: 28 000 €
- Cuisine centrale: 55 000 €

EN BREF

Vendredi 27 mai, c'est la Fête des Voisins !

Cette année la 16^{ème} édition de la traditionnelle Fête des Voisins invite tous ceux qui le souhaitent à se rassembler dans la bonne humeur. Une belle occasion pour se rapprocher de son voisinage...

Le principe ne change pas, à chacun des participants de rapporter un petit quelque chose pour partager avec les autres.

Cette année, n'hésitez pas à envoyer vos plus belles photos de soirée à votre journal *Le Domontois*, qui en diffusera certaines dans ses pages le mois prochain !

Contactez rapidement le service animation pour vous inscrire au 01 39 35 56 16

Le voyageur de Buja comme neuf

La statue du voyageur qui orne le rond-point Buja a été récemment restaurée et traitée par les services de la Ville.

Abîmée par le temps, cette représentation des premiers immigrants italiens qui arrivèrent à Domont à l'époque des briqueteries a ainsi retrouvé de sa superbe afin de continuer à veiller sur les automobilistes domontois.



Avant...



Et après la restauration par les services de la ville.

Café-seniors

Le café-seniors, c'est un lieu convivial et libre d'accès. Un moment d'échanges, de rencontres et de discussions autour d'un café. L'occasion pour les différents partenaires, de répondre à vos questions, aux éventuelles demandes de thèmes à aborder, ou de vous présenter également les actualités : activités, sorties, services...

Prochains rendez-vous : Mardi 24 mai, vendredi 24 juin, vendredi 8 juillet et vendredi 31 août.

Renseignements : 01 39 35 55 39

LE CAFÉ-SENIORS

NOUVEAU À DOMONT !

<p>DATES ET LIEUX</p> <p>Lundi 11 avril entre 15h30 et 17h30</p> <p>Mardi 24 mai entre 9h00 et 11h00</p> <p>Vendredi 24 juin entre 9h00 et 11h00</p> <p>Vendredi 8 juillet entre 15h30 et 17h30</p> <p>Mercredi 31 août entre 15h30 et 17h30</p>	<p>DOMONT CINÉMA 12 allée Sainte Thérèse, à la sortie du «Cinéma Seniors»</p> <p>CENTRE GEORGES BRASSELS 49 rue Aristide Briand</p> <p>MAISON DES ASSOCIATIONS VICTOR BASCH 3 rue de la Mare</p> <p>ESPLANADE DES FAUVETTES rue de Paris</p> <p>RÉSIDENTIELLE HÉLÈNE MOUTET 2 voie Hélène Moutet</p>
--	---

LES PARTENAIRES :

RENSEIGNEMENTS AU :
01 39 35 55 39

Bureau de poste : fermeture pour rénovation

Votre bureau de poste fermera ses portes du 1^{er} juin au 17 août pour des travaux de rénovation. Une transformation qui cherche avant tout à améliorer les services à la disposition de ses usagers.

Le bureau sera entièrement repensé pour répondre au mieux aux attentes des Domontois.

Nouvelle signalétique, mobilier moderne, création d'îlots dédiés au retrait des colis, à l'encaissement rapide des achats, ou encore à l'accueil des professionnels...

Tout l'aménagement intérieur sera étudié pour proposer à chacun un espace réaménagé pour un accueil de qualité, plus pratique, plus clair et plus convivial.

En attendant...

Le temps des travaux, la collecte, l'acheminement du courrier et le retrait des colis et lettres recommandés se feront à la **Plateforme Courrier** située au **4, rue des Boisseliers** (rue adjacente à la rue de Paris, en face de l'entrée au stade des Fauvettes) de 8h30 à 17h du lundi au vendredi et de 8h30 à 12h le samedi.

Pour toutes les autres opérations et les rendez-vous avec un conseiller bancaire :

- au **Bureau de Poste d'Ezanville**, situé au 1, rue Jacques Gallicher, à Ezanville de 9h à 12h et de 14h30 à 17h45 du lundi au vendredi et de 9h à 12h le samedi ;
- au **Bureau de Poste de Bouffémont**, situé au 13, rue Ferdinand de Lesseps à Bouffémont de 9h à 12h et de 15h à 18h du lundi au vendredi et de 9h à 12h le samedi.

Les services de la Poste sont par ailleurs disponibles en ligne sur www.laposte.fr ou www.labanquepostale.fr.



Les clients peuvent également, le jour de l'avis de passage, demander une seconde présentation à domicile des objets avisés par le facteur par téléphone au 36 31.

Des affiches seront également apposées sur la façade du bureau pour informer les clients.

Bureau de poste : 38, avenue Jean Jaurès



RENCONTRE AVEC...

CHRISTIAN DA SILVA, DIRECTEUR DU SECTEUR DOMONT-EZANVILLE POUR LA POSTE

Pouvez-vous nous parler de votre parcours ?

Je suis entré à la Poste comme guichetier en 1975 puis j'ai occupé des fonctions d'encadrement guichet puis courrier à Pontoise en 1990. En 1991 j'ai exercé la fonction de conseiller bancaire puis conseiller en patrimoine pendant 15 ans. De 2012-2015, j'ai été nommé directeur d'établissement à Sarcelles-Saint-Brice/ Groslay et enfin depuis le premier janvier 2016, directeur de secteur bancaire sur Domont/Ezanville.

Parlez-nous du projet de rénovation du bureau de Domont.

La rénovation du bureau de Poste de Domont est une formidable opportunité pour recevoir toutes nos clientèles : particuliers, patrimoniaux et professionnels. Un conseiller bancaire accueillera les clients professionnels; et toujours un conseiller spécialisé en patrimoine, un conseiller en immobilier et deux conseillers bancaires pour les clients particuliers. L'enjeu de conseil et de développement sur ce secteur est essentiel. Le tout dans un cadre moderne, digitalisé avec de nombreux automates bancaires et courrier/colis pour faciliter l'offre de service : « 100% service client ».

Disques et zones bleues : bien se garer à Domont

La zone bleue autorise en agglomération le stationnement gratuit des véhicules pour une durée limitée. À Domont, comme ailleurs, ces places sont délimitées par un marquage bleu indiquant aux usagers leurs emplacements.



Ces places permettent d'éviter les stationnements abusifs ou autres « véhicules ventouses », mais elles assurent aussi, lorsque leur usage est respecté, un accès plus fluide aux commerces et aux services de la ville pour les usagers, premiers destinataires de ces emplacements temporaires. Elles ne sont pas prévues pour faire office de parkings résidentiels.

La réglementation

Afin qu'il soit possible de connaître l'heure d'arrivée du véhicule, et donc de veiller à ce que le service rendu par ces places soit optimisé, un disque de stationnement doit être visible, sur le tableau de bord, à l'avant du véhicule. Depuis 2012, un nouveau modèle de disque européen réglementé doit être utilisé.

Ce nouveau modèle de contrôle de la durée du stationnement urbain mentionne désormais uniquement l'heure d'arrivée du véhicule au recto.

Les horaires relatifs à ces stationnements

peuvent varier selon les communes, mais à Domont, le stationnement en zone bleue est autorisé en semaine pendant 1h30, entre 9h et 12h, puis entre 14h et 19h (stationnement libre entre 12h et 14h).

Il est également réglementé de 9h à 12h le samedi matin, mais libre le samedi après-midi et le dimanche toute la journée.

Il est également libre tout le mois d'août.

Disques disponibles

Une amende forfaitaire de 17€ peut être donnée lorsqu'une infraction à ces règles est constatée par les agents de la police municipale, chargés de faire respecter la réglementation en vigueur.

Celle-ci est délivrée dans quatre cas de figure : non-apposition du disque, temps dépassé, disque mal placé (sur la plage arrière par exemple), ou disque non conforme aux nouvelles normes.

Obtenir un disque, est très facile. Domont a choisi de permettre à ses administrés de se procurer un disque répondant aux normes

Levez les yeux, tout est indiqué !

Pensez à regarder les panneaux signalétiques lorsque vous stationnez votre véhicule.

En plus du marquage au sol, chaque zone bleue est jalonnée par un panneau de début et de fin de zone, rappelant les règles de stationnement, les horaires et éventuelles spécificités.

Il vous suffit de les consulter afin d'être certain de ne pas vous tromper.



gratuitement, vous pouvez donc en retirer, sur simple demande, à l'accueil de l'Hôtel de Ville, ou encore auprès de la police municipale.

Hôtel de Ville :
47, rue de la maire - 01 39 35 55 00

Police municipale :
66, rue du Chemin Vert - 01 30 11 81 33

Découverte d'une entreprise

Depuis 2013 Cardiolex soigne le cœur des francophones

Cardiolex, c'est le fruit de la réussite technologique d'un pays Européen, la Suède, qui investit dans un autre pays Européen, la France.

Née en 2005 à Solna dans la banlieue de Stockholm, l'entreprise Cardiolex a choisi d'investir depuis 2013 en France, via sa filiale Cardiolex France S.A.S, installée à Domont par l'un de ses enfants, Franck Durand.

Une société de technologie médicale haut de gamme

Cardiolex est une société de technologie médicale haut de gamme. Elle conçoit des Electrocardiogrammes (ECG) ainsi que des logiciels adaptés aux besoins des hôpitaux et des cardiologues. Leader dans ce domaine, ses dispositifs médicaux permettent d'assurer l'exploration fonctionnelle cardiaque, de mesurer les signaux électriques du cœur et d'en détecter les anomalies tant au repos, qu'à l'effort.

Domontois de toujours

Déjà, plusieurs établissements et cardiologues sont équipés d'électrocardiographes numériques. Le président-directeur général de la filiale Cardiolex France SAS, Franck Durand est un spécialiste de l'électronique médicale. C'est à Domont que sa passion pour l'informatique s'est affirmée, lors de sa fréquentation assidue, à l'époque, du Club Informatique Domontois installé dans les cuisines du centre social et culturel Georges

Brassens. Il est aussi à l'origine des « Café-philos ». Pendant plus de vingt-trois ans, il va occuper des postes auprès de Schiller, menant parfaitement de front, sa vie professionnelle et familiale. Papa de deux enfants, c'est toujours à Domont qu'il s'est installé pour distribuer dans la France entière, les machines Cardiolex par l'intermédiaire de la société Acacia dont il est également le gérant. Aujourd'hui Cardiolex s'adresse à tous les pays francophones et plus spécialement à la Belgique et à la Suisse française.

Associer mon expertise professionnelle au bien être

« Le développement d'une société c'est aussi une histoire humaine. Mon but est de m'épanouir dans le travail, de valoriser mon professionnalisme et celui de mes collaborateurs, mais également de tenir compte de l'évolution de sa commune et d'y jouer un rôle actif et responsable. Pour qu'il puisse avoir un réel intérêt pour la société il faut rendre utile à l'homme son temps d'activité professionnelle, de façon durable et participer à l'évolution de la société, à la condition que les valeurs qui nous animent soient subordonnées au respect des valeurs humaines. »

Quand le temps le lui permet, Franck Durand aime pratiquer la voile ou pagayer en canoë-kayak. Et en hiver, depuis 8 mois, il ap-



prend le piano et interprète déjà des pièces classiques de Beethoven, Chopin...

Un pas pour la ville et un pas pour tous

Aujourd'hui Cardiolex France SAS c'est toute une équipe qui s'étoffe autour de son président-directeur général Franck Durand: une future assistante commerciale récem-

ment recrutée sur le territoire, des agents commerciaux et des distributeurs sur toute la France. Ensemble ils font tout pour faire reculer la maladie.

> **Cardiolex France SAS**
5, rue Descartes
Téléphone +33(0)1 39948572
Courriel: franck.durand@cardiolex.fr
Site Web: www.cardiolex.fr

Téléo +, de nouveaux services pour un suivi sur mesure des consommations d'eau

Le Syndicat des Eaux d'Ile-de-France (SEDF), s'engage à faciliter les services pour chacun. Pour les abonnés du service de l'eau, Téléo permet désormais aux usagers de disposer à distance, par internet, du relevé de leur compteur d'eau sans aucune facturation supplémentaire.

Désormais opérationnel à Domont, Téléo assure à ses bénéficiaires de ne plus être dérangés par les relevés. Toutes vos factures sont en effet établies à partir de votre consommation réelle grâce aux compteurs radio équipés.

La mise en place du télérelevé vous permet également, d'accéder gratuitement aux services « Téléo + », vous permettant notamment de suivre votre consommation jour par jour ou de créer des alertes en cas de surconsommation anormale, afin de devenir acteur de votre consommation.

Pour en bénéficier, la création d'un Espace client sur internet est nécessaire, une démarche simple et rapide, en quelques clics (l'Espace client est accessible sur le site www.sedif.com rubrique « Espace Abonnés »).

Le Centre relation client est à votre disposition pour vous aider à le créer au 0811 900900 (0,34 € TTC/min). Après acceptation des conditions générales d'utilisation, l'accès au service est immédiat.



Vous allez désormais disposer des meilleurs outils pour maîtriser au mieux votre budget : historique de vos consommations

journalières sur 90 jours, historique de vos consommations mensuelles sur 24 mois, consultables en ligne et téléchargeables.

DE NOMBREUX AVANTAGES

Une plus grande maîtrise de sa consommation d'eau :

- suivre sa consommation d'eau en permanence sur internet
- être alerté(e) en cas d'éventuelles surconsommations (par mail ou par mail et sms).

Un service pratique et simple :

- pas de dérangement pour les relevés de compteur
- les factures correspondent au volume consommé et non plus estimé
- lors de votre emménagement, votre relevé est lu à distance et vous bénéficiez immédiatement de l'eau chez vous.

Bienvenue aux nouveaux commerces & services

Lumineux et chaleureux : le restaurant « Les Soleil » fait rayonner la cuisine française



Quand on est restaurateur depuis près de vingt ans et qu'on s'appelle Soleil, le nom d'un nouveau restaurant s'impose comme une évidence. « Les Soleil », c'est le nom de l'établissement qui a ouvert ses portes fin décembre rue de Paris, en face du stade des Fauvettes. Un endroit qui tient les promesses de son nom: lumineux, chaleureux, accueillant. La famille Soleil propose une carte régulièrement renouvelée qui met en vedette les produits de saison. « Poissons, fruits, légumes, viandes: nous sélectionnons les meilleurs produits célébrés par des recettes de cuisine française traditionnelle », précisent les frères Soleil, créateur de l'établissement. « Depuis l'ouverture, nous sommes très attentifs aux en-



couragements comme aux critiques de nos clients qui nous ont déjà permis d'améliorer notre offre et de servir une cuisine de qualité à des prix que nous voulons abordables. Ainsi, nous proposons un menu midi à 17 € ».

Le soleil, il en est encore question grâce à la terrasse orientée plein Sud ouverte jusqu'au mois de septembre avec un service non-stop de 14 h à 19 h. Idéal pour prendre un verre au grand air, déguster un milk-shake ou des tapas.

Le restaurant qui emploie 7 salariés, peut servir 74 convives et dispose, en plus, d'un espace privé de 40 places pour accueillir les grandes tablées. Entreprises, associations, familles peuvent s'y régaler dans une ambiance plus intimiste, surprenante en soirée grâce à de très beaux jeux de lumière Led.

Ouvert tous les jours, midi et soir.
Infos et réservations au 01 39 35 12 05.
www.lessoleil.com ou sur Facebook

Éducation

Mais que font-ils pendant l'heure du midi ?

Question souvent posée par les parents qui se demandent comment leurs enfants occupent les deux heures de la pause méridienne ? Depuis la rentrée 2015, c'est tout un programme de nouvelles activités qui est proposé aux écoliers dans le cadre du Projet Educatif Territorial (PEDT) et complète un dispositif déjà très étoffé d'accueil des enfants avant et après l'école. Coup d'œil également sur le coût réel de ces services... car rien n'est jamais gratuit.

Sport, découverte scientifique, ateliers créatifs, musique, jardinage... les 1100 enfants qui prennent leur repas dans les restaurants scolaires de la ville n'ont pas vraiment de quoi s'ennuyer durant cette pause du midi d'une durée de deux heures que certains jugent excessive, à commencer par les parents. La conséquence, il faut le rappeler, de l'application de la réforme nationale des rythmes scolaires dès la rentrée de septembre 2014.

Comme la plupart des communes, Domont avait dû mettre en place un nouveau planning scolaire pour satisfaire aux objectifs de cette réforme qui répartit le temps scolaire sur 9 demi-journées.

« Ce fut un véritable casse-tête », rappelle Françoise Muller, Maire-Adjoint déléguée à l'enfance. « Du fait d'une réduction du temps passé en classe, les enfants se sont retrouvés avec des périodes d'inactivité le midi et en fin d'après-midi qu'il a bien fallu prendre en charge ».

TAP, NAP ? En clair...

Dans un premier temps, la commune avait mis en place des Temps d'Activité Périscolaire (TAP) en fin d'après-midi, pour permettre aux familles de garder leurs habitudes en venant chercher leurs enfants entre 16h15 et 16h30, alors que la classe finissait officiellement à 15h45. Puis, dès la rentrée 2015, pour répondre



aux demandes des parents d'élèves, des Nouvelles Activités Périscolaires (NAP) ont été organisées pour animer l'heure du midi, entre la cantine et la reprise de la classe.

Activités variées... et gratuites

Afin de limiter l'impact financier de cette seconde initiative, tout en maintenant le principe de gratuité des activités organisées dans le cadre de la réforme, la Ville a engagé

en 2015 un programme éducatif territorial qui a permis de bénéficier d'une aide de l'État de 50 € par enfant et par an, aide complétée par une subvention de la CAF. « Ce programme éducatif fixe le principe du contenu et de l'organisation de ces activités. Il a été validé par l'Éducation Nationale et la Direction Départementale de la Cohésion Sociale », précise l'élue.

Accompagner les familles

Avec les NAP à l'heure du midi et les TAP pour patienter entre la fin de la classe et l'arrivée des parents en fin d'après-midi, les enfants disposent d'un encadrement très complet qui a permis aux familles de s'adapter à la réforme des rythmes scolaires. D'autant que les autres services périscolaires - accueils du matin et du soir - prennent le relais jusqu'à 19h.

Bref, c'est toute une logistique communale qui s'est organisée autour de l'école pour compléter les apprentissages fondamentaux dispensés par l'Éducation Nationale et permettre aux familles de concilier l'éducation de leurs enfants et une vie professionnelle souvent bien remplie.

TOUT UN PROGRAMME

Depuis la rentrée 2015, pas question de s'ennuyer après la cantine. Dans toutes les écoles, les animateurs, les ATSEM, les bénévoles des associations, du centre Brassens et clubs sportifs partenaires (Domont Tennis Club, Domont Tennis de Table...), se relaient pour proposer un large choix d'ateliers qui tournent d'une école à l'autre. C'est l'heure de l'inventaire :

Pour les grands : initiation à la langue des signes, photographie, création de jeux de société à partir d'emballages recyclés, jeux d'antan et kapla, expériences scientifiques, bricolage, menuiserie, hip-hop, percussions, chant, chorale, tennis de table, comédie musicale, foot, tennis, rugby, jardinage et même tricot... pour les filles comme pour les garçons !



Hip-hop



Jeux

Autres projets : la création d'une fresque sur un mur de clôture à Gabriel-Péri; la création de jeux d'antan comme la marelle dans la cour de Jean-Moulin et la réalisation d'un jardin pédagogique à Pierre Brosolette.



Tennis de table

Pour les petits de maternelle : le programme est plus orienté sur des activités de motricité, avec de la gymnastique douce et de la relaxation. Ces ateliers ont donné lieu à de nombreuses créations et spectacles qui seront présentés le 25 juin prochain dans le cadre de la Fête de l'Enfance.



Apprentissage du Code de la route



Jardinage



La parole à Françoise Muller

MAIRE-ADJOINT DÉLÉGUÉE À L'ENFANCE, À LA PETITE ENFANCE ET À LA RESTAURATION MUNICIPALE

La réforme des rythmes scolaires est en vigueur depuis maintenant près de deux ans. Quel est le bilan à Domont ?

Comme partout, un bilan mitigé. Enseignants, parents, élus locaux, tout le monde s'interroge sur la réelle utilité de cette réforme dont le financement a été en grande partie supporté par les communes et qui a considérablement compliqué la gestion de nos activités périscolaires.

Comment, en effet proposer des activités réellement formatrices sur des créneaux horaires de moins d'une heure, temps d'installation inclus ? Ce n'est pas simple, mais nous sommes parvenus, je le pense, à proposer un programme d'activités de qualité, notamment le midi, grâce à nos animateurs, aux ATSEM et aux bénévoles d'associations locales partenaires. Chacun doit comprendre que ces activités ont un coût et que la ville consacre déjà le tiers de son budget à l'éducation, ce qui en fait la première de nos priorités.

NAP, TAP, SERVICES PÉRISCOLAIRES, CANTINES : COMBIEN ÇA COÛTE ?

Les tarifs présentés comprennent les frais de personnel communal (animateurs, encadrants, ATSEM) et le coût des repas et goûters servis aux enfants dans le cadre de ces différents accueils. Il s'agit des coûts hors subventions et participations des familles.



ACCUEIL DU MATIN

- 13,95 € pour l'accueil d'un enfant de maternelle,
- 8,06 € pour l'accueil d'un enfant d'élémentaire.

154 enfants sont accueillis chaque matin. La participation familiale domontoise est comprise entre 1,40 € à 2,50 €.



NAP ET CANTINE

- 9,60 € par enfant. Ce prix comprend le personnel d'encadrement et d'animation pour les NAP (2,83 €) - les denrées alimentaires (2,05 €) - les frais de service de restauration (4,14 €) et les frais administratifs de gestion (0,58 €).

La participation des familles domontoises est comprise entre 1,10 à 4,95 €, en fonction du quotient familial.

À noter que la part des NAP (2,83 €) est entièrement prise en charge par la Ville.

1050 enfants : c'est la fréquentation journalière moyenne des restaurants scolaires et des NAP.



TAP (DE 15H45 À 16H30)

- 1,84 € pour un enfant de maternelle,
- 1,52 € pour un enfant d'élémentaire.

680 enfants participent aux TAP. Le service est gratuit pour les familles.



ACCUEIL DU SOIR (DE 16H30 À 19 H)

- 20,92 € pour l'accueil d'un enfant de maternelle,
- 14,30 € pour l'accueil d'un enfant d'élémentaire.

328 enfants sont accueillis chaque soir. La participation familiale des domontois est comprise entre 2,80 € à 4,95 €.



ACCUEIL DU MERCREDI APRÈS-MIDI

- 27,37 € pour l'accueil d'un enfant de maternelle,
- 25,17 € pour l'accueil d'un enfant d'élémentaire.

190 enfants sont accueillis chaque mercredi. La participation familiale domontoise est comprise entre 3,33 € à 6,56 €.



JOURNÉE EN CENTRE DE LOISIRS PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES

- 45,61 € pour l'accueil d'un enfant de maternelle,
 - 41,94 € pour l'accueil d'un enfant d'élémentaire.
- 200 enfants sont accueillis en moyenne pendant les vacances. La participation familiale domontoise est comprise entre 7,04 € à 14,09 €.



Travail du bois



Tennis

873 653 € PAR AN

C'est le coût total de fonctionnement des accueils périscolaires (hors pause du midi), réparti comme suit :



Conseil Municipal des Jeunes Domontois

Des projets toute l'année !

Toujours présent lors des manifestations et débordant d'idées, le Conseil municipal des Jeunes Domontois (CJD) représente avec brio les écoliers de la ville tout au long de l'année. Petit tour d'horizon de ses très nombreuses actions.

En plus de leurs actions « habituelles » comme l'organisation du Noël pour Tous, ainsi que de leurs fonctions de représentations de tous les élèves domontois lors des cérémonies officielles ou commémoratives, les jeunes élus peu après chaque rentrée scolaire ont souvent beaucoup d'idées pour faire vivre leur ville.

« Répartis en différentes commissions (environnement et sécurité, animation et loisirs ou solidarité), ils participent aux réunions dans la salle du conseil de l'Hôtel de Ville, mais s'investissent également lors d'événements et sorties extérieures, où ils découvrent sur le terrain ce que signifie être citoyen » expliquent Mona Amirouche et Christine Vincent, conseillères municipales déléguées au CJD, qui fédèrent ces actions.

Le 30 mars, ils sont venus à la rencontre des sapeurs pompiers du centre de secours domontois. Guidés par le lieutenant Stéphane Fillion, les jeunes élus ont visité la caserne en posant de nombreuses questions. Ils ont découvert les missions des pompiers, les coulisses de leurs interventions et les véhicules dont ils disposent.

Chacun a même pu monter dans le plus gros d'entre eux, un poids lourd tout-terrain prévu pour lutter contre les incendies.



Mercredi 4 mai, le CJD s'est rendu dans la maison de retraite Orpea le « Val de France », où ils ont rencontré les résidents, préparant même pour eux un spectacle pour une rencontre intergénérationnelle pleine de bonne humeur.

À venir...

Mais ce n'est pas tout, le CJD compte également sur vous lors de deux prochains rendez-vous caritatifs.

Samedi 21 mai, ils organiseront une collecte alimentaire au centre commercial E. Leclerc de 10h à 13h, qui permettra de récolter des denrées au profit de l'épicerie solidaire domontoise, gérée par la Croix-Rouge.

Puis **samedi 28, direction le stade des Fauvettes pour un après-midi d'épreuves sportives** en partenariat avec l'association Elans. Pour participer, il suffit d'apporter un vêtement ou un accessoire de sport, qui seront ensuite envoyés et contribueront à la construction d'un espace multisports à l'école Sainte Raïssa au Cameroun.

Les jeunes élus se rendront enfin en **visite au Conseil Départemental mercredi 8 juin**, avant la séance de bilan annuel avec leurs

parents à l'Hôtel de Ville le vendredi 10.
Renseignements sur les projets du CJD : 01 39 35 56 14



EN BREF

Au relais venez voir ce qui s'y passe...



Samedi 28 mai, à la Maison de la Petite Enfance, le Relais Assistantes Maternelles (RAM) ouvre ses portes de 10h à 12h. Venez découvrir cet espace lieu d'accueil, d'échange et d'informations. L'occasion de rencontrer des assistantes maternelles et des parents employeurs, ou futurs employeurs... et des enfants. Pour favoriser les échanges, des jeux seront mis à disposition des enfants : bacs de manipulation, toboggan, dînette... Nous vous attendons nombreux !
Renseignements : 01 74 04 21 25

Piaget à l'école du cirque

Les petits écoliers de l'école maternelle Jean Piaget ont suivi une formation de cirque avec les Happy Hands du centre Georges Brassens.

Au total, ils ont profité de 6 séances, dans leur école, puis au gymnase des Grands Jardins (photo ci-dessous).

Ils ont ainsi pu s'initier aux jonglages, aux disciplines d'équilibre ou aériennes avec le trapèze.

Des « ateliers » qu'ils mettront à profit prochainement, lors d'un mini-spectacle préparé pour la kermesse de l'école, le vendredi 24 juin.



Que devient l'eau lorsqu'elle part de chez vous ?



Désormais, les jeunes domontois du centre de loisirs du Trou Normand peuvent répondre à cette question, car pendant les vacances scolaires on s'amuse, mais on apprend en même temps !

Dans le cadre d'un cycle sur l'éco-citoyenneté, le jeudi 28 avril, les jeunes se sont rendus à la station de dépollution de Bonneuil-en-France, qui traite les eaux usées de Domont ainsi que des autres communes de la vallée du Croult et du Petit Rosne.

Accompagnés par Françoise Muller, Maire-Adjoint déléguée à l'enfance, et par Paul-Édouard Bouquin, conseiller municipal délégué à l'eau et à l'assainissement, les enfants ont découvert, lors d'une visite adaptée sur ce site impressionnant, l'importance de la préservation de l'eau et le cycle qui permet la dépollution.



Carnaval, c'est aussi pour les tout-petits

Du 11 au 15 avril, la Maison de la Petite Enfance a proposé toute une semaine de carnaval à ses petits pensionnaires, ravis de porter des chapeaux et des colliers colorés pour faire la fête !



RENCONTRE ENTRE LES GÉNÉRATIONS...

Les lycéens de 2^{nde} et leur professeur, Fanny Gambarotto ont échangé avec les résidents de la maison de retraite médicalisée « Le Val de France », située à quelques dizaines de mètres du lycée. Intitulé « *Je me souviens* », ce projet a donné lieu à quatre rencontres intergénérationnelles, lors desquelles les jeunes ont collecté les souvenirs de leurs aînés. Ces discussions émouvantes, personnelles et insolites ont donné naissance à des portraits croisés entre élèves d'aujourd'hui et ceux d'hier, parlant de la guerre, l'amour, l'école, la famille...

Puis il a fallu réécrire, mettre des mots à oraliser, à incarner, à jouer.

Des scènes se dessinent : de la musique, des images, de la danse, du théâtre...

Ces échanges ont pu être restitués sur scène, aux yeux de leurs camarades mais aussi ceux des seniors, dans un spectacle total, pour fêter la rencontre de plusieurs âges, de plusieurs histoires.



Lycée

C'est la semaine de la culture !

Du 9 au 13 mai, le lycée George Sand était animé par sa seconde « semaine de la culture ». Expositions, chants, danse, théâtre... votre Domontois vous emmène en visite.



L'objectif de cette semaine d'événements est de sensibiliser les élèves aux différents arts, au sens large du terme. « *L'idée est de mettre l'art à la portée du plus grand nombre, compte tenu du public scolaire accueilli au sein de notre établissement, du CAP au BTS* » explique François Tellier, proviseur de l'établissement.

Ainsi, cette semaine permet de mettre en exergue les différentes activités culturelles poursuivies au lycée, dans le cadre des enseignements, aussi bien que d'ateliers spécifiques, de projets, sorties et voyages culturels.

Sans oublier la participation des clubs, théâtre, musique ou « journal ».

Toute la semaine, des expositions y présentent les réalisations des élèves en dessin, peinture, photographie...

Cette année a également été marquée par de véritables temps forts, comme les représentations théâtrales et ateliers slam, ainsi qu'un beau projet de dialogue intergénérationnel où nos lycéens sont allés recueillir les témoignages de résidents d'une maison de retraite à propos de leurs années d'école (voir encadré ci contre).

Ouverture et solidarité

L'ouverture aux autres cultures a également été abordée, notamment à travers des projets de solidarité et d'engagements citoyens des jeunes. Une troupe de théâtre extérieure, constituée par des anciens réfugiés afghans est venue présenter sur scène la thématique des migrants et des réfugiés.

Un sujet qui a aussi été travaillé dans les classes en Enseignement Moral et Civique, en partenariat avec l'ONG Terre Solidaire et la Ligue des Droits de l'Homme, sans oublier aussi les actions solidaires développées cette année : participation au Téléthon, la Banque alimentaire ou le financement d'une école rurale au Burkina Fasso.

Autant de projets et d'initiatives qui font du lycée domontois un endroit où la culture rayonne et où il fait bon apprendre.

Une semaine bien animée

- **Lundi 9**, mise en place et inauguration des différentes expositions, accueil en musique des élèves le matin. Pièce de théâtre le soir sur le thème des réfugiés.

- **Mardi 10**, projet intergénérationnel avec accueil d'un groupe de personnes âgées de la résidence « Le Val de France », pour assister à la représentation d'un spectacle mêlant théâtre, danse, musique et slam.



- **Mercredi 11**, présentations de danse et de chants de la part d'élèves, préparation de la journée consacrée aux arts culinaires du lendemain, avec confection de desserts en compagnie de notre chef cuisinier.

- **Jeudi 12**, les arts culinaires à l'honneur, avec dégustations gourmandes durant la journée, représentation théâtrale le soir.

- **Vendredi 13**, travail de réflexion sur la place de l'image de notre société avec pour point d'orgue la mise en place dans la cour de création d'un « selfie » géant avec les élèves.



Bravo aux Recto Verso

Samedi 16 avril, l'atelier comédie musicale du centre Georges Brassens a rempli le Théâtre de l'Ouest de la Plaine de France pour deux représentations du spectacle « Sans crier gare ». Racontant le quotidien d'une gare dans laquelle il ne faut pas rater le départ du « train de la vie », les artistes de la comédie musicale, guidés par leur professeur Stella, et dont certains se produisaient sur scène pour la première fois, ont fait des étincelles

entre théâtre, chant et chorégraphies. Avec un répertoire éclectique et surprenant, ainsi qu'une sympathie contagieuse, la comédie musicale donnait également à voir de superbes costumes et décors, dévoilant dans le théâtre une locomotive... rien que ça.

Le public semble avoir été séduit à l'unanimité par ce spectacle de qualité ! Record battu, plus de 710 spectateurs ont été réunis lors de ces deux séances.



Ah les crocos !

Mercredi 4 mai, la médiathèque accueillait une séance de conte pour les 18-36 mois. La conteuse Michèle Walter a sorti de sa drôle de calebasse toutes sortes d'histoires venues de la savane, dans lesquelles les crocodiles mangent des bananes et du saucisson, et où les petits ouistitis s'échappent de leur arbre pour explorer la brousse.

Les enfants étaient ravis, parents et assistantes maternelles aussi.



Le Street Art s'expose



« *La vie c'est de l'art. Peins tes rêves!* », inscrivent en couleurs les œuvres de l'artiste graffiti et infographiste UR-78.

Visible sur les murs de l'espace culturel du centre commercial E.Leclerc, cette exposition propose 26 toiles et autres photographies aux styles variés et représentatifs de l'atmosphère de cet art urbain.

Diplômé en art graphique et professionnel depuis 15 ans, UR-78 s'adonne au « graff » depuis près de 20 ans.

Travaillant initialement sur

les murs, seul ou en collectif, l'artiste s'est diversifié, créant en février dernier sa société de décorations graffiti intérieur ou extérieur.

Désormais, il propose des toiles, illustrations, mais aussi des fresques murales, des décorations de chambres d'enfants, du body painting ou même de l'événementiel avec du live painting.

« *Le regard porté sur le Street Art a changé, le grand public est beaucoup plus « ouvert » qu'avant. Aujourd'hui, je suis même en*

mesure de proposer des ateliers d'initiation, pour les écoles, les collectivités, les professionnels ou les particuliers ! » explique l'artiste, capable de réaliser ses décors sur tous types de supports. Surprenant et inspiré, venez découvrir son travail en entrée

libre jusqu'au 30 mai dans la galerie de l'espace culturel du centre E. Leclerc.

Entreprise Graff'Ink Maker
www.deco-graffiti-maker.com
graff_ink_maker@yahoo.fr



Club Randonnée

30 bougies pour la randonnée

Créé en 1986, l'atelier randonnée du centre Georges Brassens continue d'emmener ses adhérents sur les chemins de France et d'ailleurs. Rencontre avec un groupe qui n'est pas près de s'essouffler.

En 30 ans, Patrick Caminade n'est que le 4^e « responsable » de cet atelier, mis en place par le regretté Jean Bonhomme. « Il est certain qu'on peut parler de longévité, mais il faut surtout rappeler que notre groupe n'existerait pas sans Jean, c'est un peu notre mentor à tous... » explique celui qui a repris le flambeau il y a deux ans, mais qui est actif avec les randonneurs depuis bientôt dix ans. Agnès, autre figure du groupe, précise « Au tout début nous étions une dizaine autour de Jean... mais aujourd'hui nous sommes presque 80 au total ».

Le club randonnée, « sac à dos, godillots » pour les intimes, ce sont des sorties organisées les dimanches, toutes les deux semaines, réunissant plus ou moins 40 personnes. Autour d'un noyau dur et d'une dizaine d'encadrants, qui planifient les sorties à tour de rôle, les marcheurs peuvent choisir les tracés qui leur plaisent, selon les dates, la météo, mais aussi la localisation ou la difficulté.

Bonne humeur sur les sentiers

Car pas question de parler de compétition, ici on marche pour le plaisir, pour être ensemble. Le départ se fait souvent tôt, depuis le centre Brassens, et le covoiturage est le bienvenu ! Ensuite, le groupe marche au rythme des plus lents, mais parvient en général aisément à faire une douzaine de kilomètres en une demi-journée. « Souvent, on fait 2 « boucles », afin que ceux qui le veulent puissent rentrer pour le repas du midi. On arpente un second parcours l'après-midi, afin de parcourir entre 20 et 25 kilomètres » détaille Patrick



Caminade tout en présentant un travail de cartographie très précis sur le parcours autour de la ville de Fleurine, dans l'Oise, au cœur de la forêt d'Halatte. « Trouver des chemins n'est pas difficile, on part en repérage et puis on propose. Chacun apporte ses idées... et puis il y a aussi les séjours ! » Car chaque année, les randonneurs organisent un séjour pour l'ascension puis en juin et un autre en été. Cette année, ils ont marché entre Calais et Boulogne (Caps Blanc Nez et Gris Nez) et se rendront dans le « Haut Doubs » et à un séjour itinérant en Suisse cet été, mais parfois ils organisent aussi des voyages, en Italie dans les Dolomites, en Islande ou à la Réunion...

Le 2 avril, le groupe, qui compte une majorité de Domontois a célébré comme il se doit son anniversaire, réunissant beaucoup d'anciens marcheurs.

« Nos adhérents sont majoritairement des jeunes retraités, mais avoir la santé n'est pas une question d'âge, et si certaines de nos randos, notamment en montagne, demandent plus d'entraînement, nos encadrants veillent au grain... En général, ça se passe plutôt bien » plaisante le dirigeant.

Envie d'un peu de marche en plein air ?

La randonnée n'attend que vous !

Renseignements : 01 39 91 50 69

Tournoi du 1^{er} mai

Les footballeurs et footballeuses en herbe se sont retrouvés au stade des Fauvettes pour le traditionnel tournoi du 1^{er} mai organisé par les Football Club de Domont.

Les jeunes Domontois se sont démarqués lors cet événement sportif, qui était surtout l'occasion de jouer ensemble dans la convivialité.

Un concours de tirs aux buts a même été organisé, avant la remise des prix, lors de laquelle étaient présents Frédéric Bourdin, Maire de Domont, Patrick Brisset, Maire-Adjoint délégué au sport, ainsi que Fabrice Fleurat et Michel Wiczorek, conseillers municipaux.



Sous le signe de l'ovalie

Parce qu'il faut aller de l'avant, et même si l'on ne peut qu'être déçu par la défaite des Aigles face à Tours le 24 avril, il convient de saluer les performances de tous les rugbymen domontois cette saison, y compris les jeunes.

En effet, lors du dernier tournoi départemental, les moins de 8 ans ont terminé champions du Val-d'Oise, les moins de 10 ans 2^{èmes} et les moins de 12 ans 8^{èmes}.

Les juniors ont également brillé en terminant en 2^{ème} place des championnats régionaux. Le 10 avril, ils se sont inclinés en 16^{ème} de finale des championnats de France au terme d'une superbe aventure.

Les collégiens transforment l'essai

Côté collège, les jeunes sportifs de 3^{ème} et de 4^{ème} (minimes) de l'AS Domont entraînés par

Sébastien Vendé ont également réalisé un parcours exemplaire. Champions du Val-d'Oise, mais également champions de l'académie de Versailles, ils ont joué le 6 avril à Herblay pour le championnat inter académique. Ils y ont raté la 3^{ème} place (et les championnats de France) de peu, mais ont été ravis par cette expérience. Pour beaucoup, c'était leur première participation en compétition... mais c'est aussi probablement loin d'être leur dernière !



Tournoi aux Fauvettes : rendez-vous samedi 21 mai

Le premier tournoi de l'école de rugby réunira sur toute la journée près de 360 jeunes joueurs U8, U10 et U12, venus de clubs du département et d'ailleurs. Venez les encourager !

L'écho des clubs

Footing Domontois

Notez bien les dates des prochains « footings domontois », qui vous permettent de garder la forme dans la convivialité dans les rues de votre ville. C'est gratuit et ça fait du bien !

Rendez-vous dimanche 15 mai et dimanche 19 juin. Départ à 10h, place de la gare.

Renseignements : 01 39 35 55 00

Sport partagé au lycée

Le sport partagé mêle des sportifs en situation de handicaps et des valides, réunis autour d'une seule et même passion. Cette année, l'équipe du lycée George Sand (2 filles, 2 garçons et 2 « non-valides ») a brillé en terminant en 2^{ème} position lors des championnats de France UNSS en sport partagé tennis de table. Bravo à tous !



Les gymnastes sur le podium

C'est une première, le lycée de Domont aura été représenté dans 4 championnats de France cette année. Après le basket et la natation, les gymnastes se sont ainsi qualifiés pour les championnats de France à Combs-la-Ville qui se dérouleront les 18 et 19 mai. Bravo à Célia, Carla, Camille, Jade, Béangère sur le podium. Au sol, les jeunes officiels, Coralie, Andréa et Manon.



Les filles, venez essayer le basket !

Voilà une bonne occasion pour découvrir le sport et marquer quelques paniers :

Les vendredis 20 et 27 mai, puis les 3 et 10 juin, de 17h à 18h, les U11 filles et leur entraîneuse Maria accueilleront les filles nées en 2005, 2006, 2007 ou 2008 qui veulent essayer le basket.

Rendez-vous au gymnase Jean Jaurès, rue Aristide Briand. Il suffit de s'équiper d'une paire de chaussures de sport propres, d'un short et d'un T-shirt... et surtout ne pas oublier une bouteille d'eau !



Le travail à l'honneur

Dimanche 8 mai dans la salle des Fêtes, les diplômes honorant les années de travail des Domontois ont été remis, en présence de Patrick Brisset, Maire-Adjoint délégué aux cérémonies et du conseil municipal, par Frédéric Bourdin, Maire de Domont.

Les diplômes des médailles d'argent, vermeil, or et même grand or cette année (récompensant 40 ans de labour), ont été remis aux récipiendaires. Félicitations à eux !



Course symbolique avec l'ESAT



Pauline, Aissata, Akouvi, Mouhamad, Ben, Daboni et Nicolas ont entre 22 et 35 ans et sont des travailleurs de l'Établissement et service d'aide par le travail (ESAT) de Domont. Le 10 avril, ils ont participé à la course du Plessis Bouchard, guidés par leurs « coachs », Séverine, Mourad, Sophie, pour l'APAJH du Val d'Oise.

Ces travailleurs en situation de handicap mental ou psychique ont suivi un entraînement deux fois par semaine pendant deux mois afin de parvenir à courir les 10 kilomètres de cette course, en partenariat avec le club Energie Forme et les magasins Décathlon.

Le résultat a été un franc succès puisqu'ils ont tous franchi la ligne d'arrivée, en moins d'une heure pour le premier d'entre eux.

« Le regard sur le handicap change, mais nous continuons de travailler à œuvrer pour l'insertion professionnelle de nos travailleurs. Nous sommes convaincus que des actions de ce type apportent un bénéfice pour l'épanouissement des participants, reconnus et valorisés comme des personnes à part entière, tout en contribuant à faire connaître une autre image du handicap » témoigne David Kerr, directeur de l'ESAT, qui a lui aussi participé à la course. Bravo à tous !



Fête du livre d'occasion

Dimanche 10 avril, la 2^{ème} édition de la fête du livre d'occasion organisée par l'ADL prenait possession du gymnase Charles de Gaulle. Entre livres rares, petits plaisirs et trésors de la littérature, vendeurs et acheteurs ont pu faire de bonnes affaires.



Cartons pleins pour le Lion's Club

Se distraire pour la bonne cause : c'est le but des lotos organisés par l'équipe du Lion's club de Domont pour récolter des fonds en faveur de diverses actions humanitaires.

Et ça marche. Près de trois cents personnes ont participé au loto organisé le 16 avril dernier au gymnase Charles de Gaulle.

Frédéric Bourdin, Maire de Domont, a profité de cet événement pour féliciter le président du club, Philippe Sansot, pour cette initiative.

Grâce aux bénéfices de la soirée, le Lion's Club domontois poursuivra ses actions solidaires, notamment la création d'un dispensaire à Madagascar et le soutien à l'association Enfance et santé qui agit pour la prévention des cancers de l'enfant.

Localement, le club a également financé un voyage en Asie pour des lycéens de Domont.

En savoir plus :
www.lionsclubdomont.org



Les seniors aussi font carnaval

À la résidence Hélène Moutet, on sait s'amuser ! Comme chaque année, le personnel et les résidents se sont prêtés au jeu des déguisements dans la bonne humeur. Perruques, chapeaux et masques étaient à l'honneur, et tous ont apprécié cet après-midi convivial et festif.



Commémoration de la victoire du 8 mai

Véritable symbole de la paix et de la liberté retrouvée, cette célébration de l'anniversaire de la victoire du 8 mai 1945 revêt chaque année un caractère solennel et émouvant à Domont.

En présence de Frédéric Bourdin, Maire de Domont, de Jérôme Chartier Député du Val d'Oise et premier vice-président du Conseil régional, et de Patrick Brisset, Maire-Adjoint délégué aux cérémonies, la commémoration a débuté au Monument aux morts du cimetière avec la levée des couleurs et le dépôt des gerbes.

Puis, le cortège, constitué par les véhicules de l'association Historic Motor Legend, la musique départementale des sapeurs-pompiers, les pompiers de Domont, la Croix-Rouge Française, la gendarmerie et les associations d'anciens combattants et leurs porte-drapeaux, le Conseil municipal des jeunes Domontois, les élus du conseil municipal et des communes des voisines, ainsi que de nombreux Domontois, est descendu jusqu'à la place de Verdun pour le dépôt de gerbes et l'hommage aux morts pour la France.



Devenir de futurs citoyens responsables

Dans le cadre du Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC), la principale adjointe du collège Aristide Briand, Mme Méré Rouco et l'infirmière, Mme Turet, en collaboration avec les autres professeurs, ont mené à bien le projet « La justice: devenir des citoyens responsables » auprès des élèves de 4^e du collège.

Un juge assesseur de l'association Formapass et sa collaboratrice ont travaillé sur l'institution judiciaire avec les six classes du collège à partir d'études de cas. Les élèves ont réfléchi sur ces situations, au point de vue institutionnel mais aussi individuel (cas de happy slapping, cas de fausse accusation, cas de racket au collège, cas d'usage et vente de cannabis).

Après ce travail en ateliers, ils ont présenté leurs cas et conclusions lors d'un symposium organisé vendredi 6 avril dans la salle des fêtes. Pour l'occasion, plusieurs partenaires institutionnels étaient présents, comme l'adjudant chef Maury de la gendarmerie, Monsieur Dubois de la police municipale et Mme Dehon, éducatrice de l'association IMAJ. La Ville était également représentée par Frédéric Bourdin, Maire de Domont et Emilie Ivandekics, Maire-Adjoint et vice-présidente du conseil départemental. Les 180 élèves présents, très impliqués, ont pu prendre conscience de l'importance de leurs actes et des responsabilités qui leur incombent.



Une délégation grecque en visite



À l'épicerie solidaire domontoise gérée par la Croix-Rouge, où la délégation a été reçue par Eric Vannier, son président.

Judi 21 avril, l'UDCCAS a reçu une délégation réunissant notamment le président de l'Union des Maires du Grand Attique en Grèce, les responsables du secteur social et plusieurs maires de municipalités grecques. Dans un contexte de coopération en matière d'action sociale, cette visite avait pour but de mieux faire connaître la structuration des CCAS/CIAS et des départements, notamment dans une perspective envisagée de réorganisation de l'action sociale en Grèce.

D'abord accueillie par Arnaud Bazin, président du Conseil départemental, c'est ensuite Emilie Ivandekics, Vice-Présidente déléguée au handicap et Maire-Adjoint à Domont, qui, en tant que présidente de l'UDCCAS a accompagné cette délégation à travers le Val-d'Oise après une présentation des délégations du Conseil départemental en salle des délibérations. Au programme : visite du CCAS de Cergy, du centre Jacques

Arnaud de Bouffémont, mais aussi du Pôle Emploi, de la Maison de la Petite Enfance, de l'unité d'intervention sociale et enfin de l'épicerie solidaire de Domont. « Une journée très enrichissante et pleine de partage d'idées. Les expériences dans tous les domaines sont importantes pour avancer dans les projets pour nos usagers et pour faire avancer l'action sociale dans nos pays respectifs » a confié Emilie Ivandekics, à l'issue de cette journée bien remplie.



Visite de la Maison de la Petite Enfance

À venir

> Mardi 17 mai
Le Club Féminin vous invite à une visite guidée des jardins du Parc de la Villette. Rendez-vous métro Porte de la Villette pour chacun des 2 groupes : le 1^{er} à 10h30, le 2^e à 14h.
Tél : 01 39 91 52 92
ou clubfeminin.domont@laposte.net

> Dimanche 22 mai
- Le CCFM organise une marche nordique à Montmagny
Tél : 01 39 91 10 22 - ccfm.domont@orange.fr
- Concert de fin d'année : spectacle de l'école de chant l'Éveil Lyrique à 16h à l'auditorium du Lycée George Sand. Entrée libre.
Tél : 06 02 24 92 44

> Mardi 24 mai
Le CCFM organise une randonnée promenade à Vaud'herland
Tél : 01 39 91 10 22 - ccfm.domont@orange.fr

> Mercredi 25 mai
Le CCFM organise une visite «La route des Indes» à la Courneuve
Tél : 01 39 91 10 22 - ccfm.domont@orange.fr

> Samedi 28 mai
- Visite à Arras avec l'ADFP Boves et beffroi, marché artisanal polonais « Rynek en fête »
Renseignements et réservations : domont-france-pologne.org, ou adfpmont@hotmail.fr ou tél : 07 89 26 08 46

- Le CCFM organise une journée champêtre pétanque et barbecue.
Tél : 01 39 91 10 22 - ccfm.domont@orange.fr

- Pique-nique dans la Somme avec le Comité de Jumelage. Visites d'Amiens et ses alentours.
Tarif : 35€ - Tél : 06 10 86 47 46

- Pique-nique du BDAEP. Bonne humeur et partage entre anciens élèves et personnels du collège Aristide Briand.
Rendez-vous à 12h au parc des coquelicots

> Mardi 31 mai
Le Club Féminin organise une journée en Baie de Somme avec un départ en car de la Mairie de Domont à 7h.
Tél : 01 39 91 52 92 ou clubfeminin.domont@laposte.net

> Dimanche 5 juin
Réunion philatélique du CCFM
Tél : 01 39 91 10 22 - ccfm.domont@orange.fr

> Dimanche 5 au samedi 11 juin
Le CCFM organise un séjour rando à Roz Armor en Bretagne.
Tél : 01 39 91 10 22 - ccfm.domont@orange.fr

> Mardi 14 juin
Visite guidée du quartier de la Mouzaïa Paris 19^e - 1^{ère} visite à 10h30, la 2^e à 14h30. Rendez-vous au Métro Pré Saint Gervais.
Tél : 01 39 91 52 92

> Mercredi 15 juin
Repas dansant de l'Amicale du 3^{ème} âge à la Salle des fêtes.
Renseignement : au 01 39 91 27 56 ou 01 39 35 13 42

Approbation de la modification du PLU

Par délibération en date du 14 avril 2016, le Conseil Municipal de Domont a approuvé la modification du Plan Local d'Urbanisme. Le dossier est tenu à la disposition du public à l'Hôtel de Ville, aux jours et aux heures habituels d'ouverture.

Hôtel de Ville : 47, rue de la Mairie
Renseignements : 01 39 35 55 00

Attention à la canicule

Avant les grandes chaleurs, pensez à vous inscrire auprès du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) qui établit un contact pour veiller à une bonne hydratation, indispensable pendant la canicule, surtout pour les personnes âgées ou isolées.

Renseignements :
C.C.A.S. : 01 34 39 19 00



Votre Cinéma à Domont

Semaine du 18 au 24 mai

Quand on a 17 ans
Mercredi 18 à 18h, jeudi 19 à 14h et 20h30, vendredi 20 à 14h et 19h, dimanche 22 à 19h, lundi 23 à 16h et 18h15, mardi 24 à 16h

Adopte un veuf
Mercredi 18 à 20h30, jeudi 19 à 16h30 et 18h30, vendredi 20 à 21h, samedi 21 à 17h, dimanche 22 à 14h, lundi 23 à 14h (ciné-senior) et 20h30, mardi 24 à 14h et 18h30

Captain America, Civil War
Mercredi 18 à 14h, vendredi 20 à 16h30, samedi 21 à 14h, dimanche 22 à 11h et 16h, mardi 24 à 20h30

Semaine du 25 au 31 mai

Un homme à la hauteur
Mercredi 25 à 18h15 et 20h30, jeudi 26 à 14h et 18h, vendredi 27 à 14h et 18h30, samedi 28 à 16h15 et 21h, dimanche 29 à 16h, lundi 30 à 14h (ciné-senior) et 18h, mardi 31 à 18h30 et 20h30

Les malheurs de Sophie
Mercredi 25 à 14h et 16h15, jeudi 26 à 16h, vendredi 27 à 16h15 et 21h, samedi 28 à 14h et 18h30, dimanche 29 à 11h et 14h, lundi 30 à 16h, mardi 31 à 14h et 16h15

ABONNEZ-VOUS
Le cinéma de Domont est une structure associative. Vous pouvez la soutenir en optant pour l'abonnement annuel. Adressez-vous à la caisse de votre cinéma



www.domontcinema.fr et réservations au 08 92 68 01 25 (0,34 euro/mn)

M et le 3^e secret
Jeudi 26 à 20h30, dimanche 29 à 18h

Lundi 30 mai à 20h
Concert - Eddy Mitchell Big Band
En exclusivité dans votre cinéma, les dernières séances filmées des concerts au Palais des Sports.
Pensez à réserver !
Tarif : 14€



Prix par personne : 20€ (sans non compris)
Le prix comprend l'ensemble des prestations décrites ci-dessus.

Vous pouvez consulter les horaires des séances sur www.domontcinema.fr

Programme des activités seniors 2016

Jeudi 9 juin

Jeu « Cherchez l'intrus »

10h - Marché de Domont - Durée 1h30
Inscription par téléphone du 23 au 30 mai de 13h30 à 17h30 ou au service animation le mardi 24 mai de 13h30 à 17h30

Vendredi 1^{er} juillet

Sortie découverte des quartiers de Paris

Participation : 15€ - Durée : 3h
Circuit identique à celui du vendredi 27 mai
Inscription au service animation mardi 14 juin de 13h30 à 17h30



Venez découvrir la gestion de la forêt !

En mai, l'ONF organise 3 sorties nature, sur l'exploitation, les plantations et la sylviculture. Réservation obligatoire : ag.versailles@onf.fr
Samedi 21 mai : 9h30 - rdv au parking du carrefour Seconde
Samedi 28 mai : 9h30 - rendez-vous au château de la chasse
14h : rdv route du Faîte
Infos : www.onf.fr/enforet-demontmorency



COMMÉMORATION DE L'APPEL DU 18 JUIN

Cette année, Domont accueillera la grande cérémonie départementale de l'appel lancé en 1940 par le Général de Gaulle. Défilé, fanfare et véhicules anciens seront au rendez-vous pour une cérémonie, présidée par le Préfet, qui honorerait le devoir de mémoire. Domontois, vous êtes attendus nombreux.

Samedi 18 juin, 19h
Stèle Charles de Gaulle
rue André Nouet
Renseignements : 01 39 35 55 00



LES CONSEILS DE L'AVOCATE



LE STATUT DE MICRO-ENTREPRENEUR

Depuis le 1^{er} janvier 2016, l'auto-entrepreneur est devenu micro-entrepreneur. Une personne peut donc créer en entreprise individuelle, sous le régime fiscal de la micro-entreprise, une activité commerciale ou artisanale (relevant du RSI) ou bien une activité libérale (relevant de la CIPAV pour l'assurance vieillesse). Il peut s'agir d'un salarié ou d'un retraité qui désire exercer une activité à titre complémentaire, d'un étudiant, d'un demandeur d'emploi, d'une personne qui se lance dans un projet...

A savoir : certaines activités ne peuvent pas être exercées en tant que micro-entrepreneur. C'est le cas des agents immobiliers, marchands de biens, loueurs d'immeubles nus à usage professionnels, ou encore une activité en société avec le statut d'indépendant.

Le micro-entrepreneur bénéficie d'une franchise de TVA : cela signifie qu'il n'y a pas facturation ni de récupération de TVA. Pour bénéficier du régime de micro-entrepreneur, le chiffre d'affaires annuel ne doit pas dépasser un certain seuil :

- **82 000 € HT pour les activités d'achat** : vente, fabrication de produits à partir de matière première (fabrication bijoux, couture...), vente à consommer sur place ou à emporter, prestation d'hébergement,
- **32 900 € HT pour les prestations de services** (commerciales, artisanales, libérales, location meublées...)

Outre le fait qu'il n'existe pas d'engagement de capital, le micro-entrepreneur bénéficie d'un régime simplifié de calcul et de paiement des cotisations et contributions sociales obligatoires. Concernant les formalités de création, elles se font via un formulaire en ligne notamment sur le site du CFE.

ME FERREIRA PITON

Contactez notre avocate sur contact@domont.fr
Une réponse vous sera adressée dans les plus brefs délais.
Ce service est entièrement gratuit et confidentiel.

RENDEZ-VOUS AUX JARDINS

Dans le cadre de l'opération nationale les **3, 4 et 5 juin** prochain, l'association des **Jardins d'Alain** vous convie à une visite des jardins partagés où s'épanouissent fleurs et potagers. Cette année, en partenariat avec le cinéma de Domont et les Jardins Familiaux, une projection exceptionnelle du film *Le Potager de mon grand-père*, suivie d'un débat, sera proposée au cinéma **jeudi 2 juin** à 20h.

Tarif : 5€ Renseignements : 09 60 39 45 09



CARNET

Naissances

Alycia Andris, Mathis Boisseau, Lys Chanemouga, Lexie Guillemard, Ella Kerbouche, Madeline Kerhos, Maxime Legrouit, Lola Maletterre, Lorys Theron

Mariages

Léon Agopoglu et Nadine Üsür, Yvain Baron et Charlotte Dobarro

Décès

Alphonse Amrhein, Marie Brelière veuve Bouvard, François Buttier, Christiane Colombier veuve Deschamps, Rosa Da Costa veuve Lobo, Françoise Duquénoy, Jean-Marie Fichten, Nelly Jalowiecki, Claude Lefrançois, Léone Poyart veuve Stier, Christiane Vanteclaye, Mireille Vilain veuve Tiret,

LE DOMONTOIS

Mensuel d'informations locales de Domont
Conception, rédaction, coordination, photos réalisation : Agence RDVA - Montmorency (S. Brianchon)
Service Communication - 01 39 35 55 04
Impression : RAS • Tirage : 8500 exemplaires • Dépôt légal à parution